

Sécu : taxer la consommation plutôt que le travail ?

La Tribune 7 mars 2007

Parmi les pistes de réforme du financement de la Sécurité sociale figure l'exemple danois et allemand de la " TVA sociale " : les candidats à la présidentielle Nicolas Sarkozy et François Bayrou envisagent d'augmenter la TVA pour alléger les cotisations sur les salaires. Le sénateur UMP, Philippe Marini, propose même de relever la TVA de 19,6 % à 25 %.

Patrick Artus, directeur des études économistes chez Natixis

Oui : " C'est la meilleure arme antidélocalisation "

Oui, mais s'il faut le faire, c'est avec l'ampleur que propose aujourd'hui le sénateur Philippe Marini. Une telle mesure aurait un effet redistributif important en faveur des salariés, et ce, sans accroître les importations comme l'aurait fait une simple hausse des salaires. Sachant que la consommation des ménages représente 900 milliards d'euros environ, et les salaires versés aux ménages 600 milliards hors charges sociales, un point de taxation de la consommation d'ensemble rapporte donc 9 milliards et permet de baisser de 1,5 point les charges sociales. Ainsi 6 points d'augmentation de la taxation de la consommation permettent donc de baisser de 9 points les charges, et de donner 3 points de pouvoir d'achat aux salariés. Et ce d'autant plus qu'un tiers de la consommation est financé par les revenus du capital. Mieux, en portant sur tous les produits achetés en France, cette TVA sociale serait une manière de taxer plus lourdement les produits importés, et ainsi d'améliorer la compétitivité du " Made in France " par rapport aux produits étrangers. Une vraie arme antidélocalisation, en somme. Quant à l'effet de la hausse de la TVA sur la hausse des prix en France, il ne devrait être que modéré, comme le montre l'exemple allemand de la hausse du taux de TVA allemand mise en oeuvre au 1er janvier 2007. Certes, sa mise en oeuvre ne serait pas simple, puisqu'il faudrait affecter des recettes fiscales prélevées par l'État à des dépenses sociales, mais c'est déjà le cas, depuis 2006, avec la TVA sur les produits pharmaceutiques et sur le tabac.

Henri Sterdyniak, économiste à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE)

Non : " La TVA est déjà une taxe sur les salaires "

Je ne crois pas que remplacer les cotisations sociales employeurs par de la TVA baptisée sociale, aurait des effets économiques favorables. D'abord parce que contrairement à ce que l'on peut croire, la TVA n'est pas une taxe sur l'ensemble de la valeur ajoutée dégagée par l'entreprise, mais une taxe sur le seul facteur travail, car les entreprises récupèrent la TVA sur leurs investissements. La TVA et les cotisations sociales augmentent donc le coût du travail par rapport à celui du capital. Comme les cotisations sociales, la TVA pèse surtout sur les secteurs demain-d'oeuvre tandis que les secteurs capitalistiques payent peu de cotisations et de TVA. Ainsi augmenter la TVA et réduire les cotisations ne contribuerait pas à inciter les entreprises à substituer du travail au capital. Ensuite, parce qu'il est faux de croire que la TVA sociale permettrait de faire payer notre protection sociale par les travailleurs étrangers, en taxant les produits importés. Augmenter la TVA de 5 points en réduisant d'autant les cotisations sociales employeurs induirait certes des gains de

compétitivité pour les entreprises françaises mais pousserait à la hausse les prix des biens consommés importés. Dès lors, face à cette reprise de l'inflation, soit on maintiendra l'indexation des salaires, ce qui déclencherait une spirale d'inflation domestique, jusqu'à ce que les gains de compétitivité initiaux soient perdus. Soit on bloquera les salaires, les pensions et les prestations sociales, et les gains de compétitivité seront payés par les salariés et les retraités. Gare aux illusions : ce sont bien les salariés de chaque pays qui doivent financer leur protection sociale.

Quand les Chinois paieront nos chômeurs

Chacun sait depuis belle lurette que financer l'intégralité de la protection sociale sur les revenus du travail finit par tuer la compétitivité et l'emploi, et la croissance. La protection sociale profitant aux actifs comme aux inactifs, mieux vaut la financer par l'impôt. D'ailleurs, nos politiques ont tous œuvré dans ce sens, puisque les cotisations sociales n'assurent plus que 60 % des ressources de la Sécurité sociale contre 90 % il y a vingt ans, le reste venant des impôts et taxes affectés. Faut-il aller plus loin, et faire basculer une partie des 200 milliards d'euros de cotisations sociales sur la TVA, dont les recettes nettes ne s'élèvent qu'à 127 milliards en 2006 ? Bien que mise en œuvre à une échelle modeste, l'instauration partielle de la TVA sociale en Allemagne plaide en sa faveur : elle a parachevé la politique de désinflation compétitive de ce grand pays exportateur tout en l'aidant à réduire son déficit fédéral, sans déclencher de flambée inflationniste. Dans ce système, la hausse de la TVA est compensée par la baisse du coût du travail. Le Danemark, qui a fait financer toute sa protection par la TVA depuis 1987, connaît plein-emploi et croissance forte, fait remarquer le promoteur de la TVA sociale, le sénateur Jean Arthuis. Qui continue de défendre son idée : dans une économie ouverte, taxer davantage les produits importés, c'est faire payer une partie de la protection sociale française par le travail chinois, et plus seulement français.